

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (1.1)

L'an deux mille vingt-deux, le 05 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	23
Nombre de conseillers votants :	33
Date de convocation du Conseil :	26 août 2022
Date d'affichage de la convocation :	26 août 2022

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYENNINCK, IVANEZ (adjoints), Mesdames CETTIER, COSSARD, DA SILVA DIAMANTINO, GIET, LUZZI, HUSSON, VUILLIOT, GARNIER-SIMON et Messieurs ROBBEZ, SIGAUD, PELLETIER, MAZET, MOLINAS, DUBOUT, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme GILLET donne pouvoir à Mme COURT,
M. DESAY donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme ZELLER,
M. CADOUX donne pouvoir à Mme GIET,
M. DANGUY donne pouvoir à Mme HUSSON,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
M. LEVITRE donne pouvoir à M. ROBBEZ,
Mme MARTINOD donne pouvoir à Mme CETTIER,
M. DUVILLARD donne pouvoir M. DUNAND,
M. JUILLARD donne pouvoir à M. DUBOUT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le budget communal,

VU la procédure de commande communale en vigueur au lancement du marché,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 21 juillet 2022,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT qu'un avis d'appel public à la concurrence a été adressé pour publication au Bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne le 1^{er} juin 2022 ; que la date limite de remise des offres était fixée au 4 juillet 2022 à 12h00,


CONSIDÉRANT que sur les 4 dossiers de consultation retirés sur le profil d'acheteur, une offre est parvenue dans les délais impartis et qu'il a été procédé à l'ouverture du pli pour transmission à l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour analyse,

CONSIDÉRANT qu'au vu du rapport d'analyse établi par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, les membres de la commission ont attribué le marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux à l'entreprise DALKIA pour un montant de 2 599 162.14 € HT,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACTE** l'attribution du marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux à l'entreprise DALKIA pour un montant de 2 599 162.14 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ce marché et à suivre son exécution.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 08/09/2022
Reçu en préfecture le 08/09/2022
Affiché le 
ID : 001-210101739-20220906-2022_087_DEL-DE

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 06 septembre 2022.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 08 septembre 2022 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 08 septembre 2022.